

**ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT**

**PRENEZ AVIS** que le conseil d'arrondissement a édicté, lors de sa séance ordinaire du 11 mars 2019, les ordonnances nécessaires en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8), du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) et du Règlement sur les calèches (17-079, article 55) afin de permettre la tenue des événements suivants :

Événements	Lieux	Dates
Brunch du temps des sucres	<p style="text-align: center;">Cour extérieure du Centre de Loisirs Monseigneur Pigeon</p> <p style="text-align: center;">Tours de calèche selon le trajet suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Départ à l'entrée du Centre de Loisirs Monseigneur Pigeon, sur la rue Galt;</li> <li>- Rue Galt, direction sud, jusqu'à la rue Drake;</li> <li>- Rue Drake, direction ouest, jusqu'à la rue Leprohon;</li> <li>- Rue Leprohon, direction nord, jusqu'à la rue Angers;</li> <li>- Rue Angers, direction est, jusqu'à la rue De Champigny;</li> <li>- Rue De Champigny, direction sud, jusqu'à la rue Marc-Sauvalle;</li> <li>- Rue Marc-Sauvalle, direction est, jusqu'à la rue Le Caron;</li> <li>- Rue Le Caron, direction nord, jusqu'à la rue Angers;</li> <li>- Rue Angers, direction est, jusqu'à la rue Galt;</li> <li>- Rue Galt, direction sud, jusqu'au Centre de Loisirs Monseigneur Pigeon.</li> </ul>	<p style="text-align: center;">7 avril 2019</p> <p style="text-align: center;">de 9 h 30 à 15 h 30</p> <p style="text-align: center;">En cas d'intempéries : maintenu</p>
La Marche pour l'Alzheimer	<p style="text-align: center;">Square Sir-George-Étienne-Cartier</p> <p style="text-align: center;">Marche selon le parcours suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Départ à partir du Square Sir-George-Étienne-Cartier et circulation sur la rue Notre-Dame Ouest, en direction est;</li> <li>- Depuis la rue Notre-Dame Ouest, virage sur la rue Charlevoix, direction sud;</li> <li>- Depuis la rue Charlevoix, virage sur la rue Rufus-Rockhead, direction ouest;</li> <li>- Depuis la rue Rufus-Rockhead, virage sur l'avenue Atwater, direction sud;</li> <li>- Depuis l'avenue Atwater, reprise sur la rue Saint-Ambroise, direction ouest;</li> <li>- Arrêt final au Square Sir-George-Étienne-Cartier, côté ouest du parc.</li> </ul>	<p style="text-align: center;">26 mai 2019</p> <p style="text-align: center;">de 8 h à 14 h, (10 h à 12 h 30 pour la marche)</p> <p style="text-align: center;">En cas d'intempéries : maintenu</p>

Ces ordonnances sont disponibles pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Montréal, le 12 mars 2019

La secrétaire d'arrondissement substitut  
Daphné Claude